

Notes sur une série de Silex néolithiques du Grand-Pressigny (Indre et Loire) découverts en Belgique

par EM. DE MUNCK

A la séance de Juin 1929 de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, M. le Docteur Dekeyser a présenté quatre silex que M. J. Woot de Trixhe lui avait fait parvenir en vue de savoir si réellement, comme celui-ci le pensait, ils étaient originaires du Grand-Pressigny (Indre et Loire).

Revenant précisément d'une excursion dans cette localité où j'ai recueilli la plupart des variétés de silex utilisés par l'homme néolithique, je crois pouvoir avancer qu'à première vue tous les silex de M. Woot de Trixhe — qui malheureusement, n'ont pu être qu'entrevus en séance — proviennent des célèbres ateliers néolithiques Tourangeaux.

Le premier de ces objets est un grand fragment de couteau ou de poignard recueilli — d'après ce que vient de m'écrire M. Woot de Trixhe — « au Chapois (Commune de Leignon, Province de Namur) entre la ferme de Happe et la voie ferrée de Namur à Arlon qui passe au nord de cette ferme. »

Ayant été trouvé par M. Woot de Trixhe lui même, l'authenticité de cet objet ne peut faire l'ombre d'un doute. Il est en silex roux.

Les second et troisième objets sont un coutelet en silex blond translucide et un petit fragment de lame en silex bigarré blond pâle et blond foncé. « Ils proviennent des terres de la ferme du Pays de Liège près de Chapois. »

Enfin, le quatrième objet est une très belle pointe de flèche à ailerons et à pédoncule recueillie par M. Woot de Trixhe « sur le plateau situé au sud de la ferme de Lairbois à Yvoir (Province de Namur). » Cette pointe est en beau silex roux pâle translucide.

En révisant un millier d'objets recueillis lors de mes premières recherches préhistoriques et que j'avais été forcé d'emballer à la hâte lors de l'occupation de mon habitation de Saventhem par les troupes allemandes, j'ai retrouvé seize silex néolithiques du Grand-Pressigny.

Le premier de ces objets est un petit fragment de couteau ayant été employé comme racloir à encoche. Il est en silex roux translucide.

Le second est un grattoir sur lame dont la matière première est identique à celle d'un nucleus que j'ai recueilli à l'atelier néolithique des Grandes-Courances au Grand-Pressigny.

Le troisième est une belle lame ayant servi de grattoir sur tout son pourtour. Elle mesure 105 mm. de longueur, 32 mm. de largeur maxima et 11 mm. d'épaisseur maxima. Elle est en silex roussâtre foncé et si sa matière première ne provient pas du Grand-Pressigny ou d'une autre localité française cette matière est en tous cas étrangère au crétacé de Belgique.

Le quatrième est une pointe de flèche à bords arqués et sans pédoncule. Cette pointe est admirablement galbée et d'un travail d'une extrême finesse. Comme la très belle pointe de flèche à ailerons et à pédoncule recueillie par M. Woot de Trixhe à Yvoir elle est en silex blond translucide.

Le cinquième est une belle pointe de flèche à bords finement dentelés, à ailerons et dont le pédoncule se rapporte au type dit américain. Elle est en silex roussâtre foncé semblable à celui dont est fait le beau grattoir sur lame décrit plus haut.

Ces cinq objets ont été trouvés par moi-même à l'emplacement de l'atelier néolithique de Cernaut à Saint-Symphorien (Hainaut).

Le sixième objet est un coutelet dont les bords tranchants ont servi à couper et à racler. Il est en beau silex roux translucide du Grand-Pressigny et il a été recueilli par moi à l'emplacement de l'atelier néolithique de Saint-Denis (Hainaut).

Le septième est un bel éclat de débitage à bulbe de percussion, à section de plan de frappe et dont les bords tranchants portent des traces d'utilisation. Il est en silex blond roussâtre.

Les huitième, neuvième et dixième sont des coutelets en silex blond roussâtre. Chacun d'eux porte des traces d'utilisation.

J'ai recueilli ces quatre dernières pièces lors de mes premières recherches (de 1872 à 1875) aux emplacements des ateliers néolithiques que j'avais découverts sur les collines situées aux abords immédiats des sources de la Senne à Naast (Hainaut).

Les onzième et douzième objets sont un petit éclat et un très beau grattoir en silex roux trouvés par moi-même à l'emplacement de la station néolithique de Moorsel (Brabant).

Les treizième et quatorzième sont un fragment de couteau et un petit éclat, tous deux en silex bigarré gris roussâtre et blond pâle, que j'ai recueillis à des emplacements de stations néolithiques que j'ai découverts, en 1882, sur les hauteurs dominant le village de Lanaeken (Limbourg Belge). A première vue, le petit éclat paraît insignifiant, mais si l'on compare la matière première dont il est fait à celle d'un splendide nucleus que j'ai rapporté de l'atelier néolithique des Grandes-Courances, au Grand-Pressigny, l'on peut constater que l'identité est absolue.

Le quinzième objet est une belle pointe de flèche à bords arqués et en silex blond trouvée également à Lanaeken.

Je sou mets enfin à l'examen des membres de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, en les priant de bien vouloir me donner leur avis avant son envoi en don au Musée Préhistorique du Grand-Pressigny, un seizième objet fort intéressant que j'ai trouvé à Spiennes et dont l'usage ne me paraît pas facile à déterminer avec certitude.

C'est un outil en silex blond roussâtre du Grand-Pressigny mesurant 85 mm. de longueur, 17 mm. de largeur maxima et 10 mm. d'épaisseur maxima. Il présente, sur tout son pourtour, de très nombreuses et profondes retouches et, en outre, ses deux extrémités sont usées et polies par un emploi très prolongé.

Cet objet a-t-il été un pilon ayant servi à écraser des matières pour les réduire en pâte ou en poudre ? ou un lisseur, ou un retouchoir ou un outil dont l'usage ne saurait être déterminé que grâce à des indices qui, dans l'avenir pourraient résulter de nouvelles fouilles ou recherches ?

Si, dans les présentes notes, j'ai insisté sur le fait que les objets décrits ont été recueillis par M. Woot de Trixhe et par moi c'est uniquement pour en garantir l'authenticité. D'ailleurs, au cours de nos recherches sur le terrain, il n'y a pas eu place pour des aides peu consciencieux et, surtout, pas pour des faussaires tels que, par exemple, ceux dont, à la Société d'Anthropologie de Bruxelles, nous avons dénoncé les supercheries.

Comme on vient de le voir, il se confirme, de plus en plus, que si les produits des célèbres ateliers néolithiques du Grand-Pressigny n'abondent pas en Belgique il n'en est pas moins vrai que la plupart de nos stations les plus typiques et les plus importantes, appartenant à cette époque, furent habitées par des peuplades qui, sans aucun doute, entretenirent des rapports avec celles de la Touraine.

Discussion.

LE BARON DE LOË fait observer que certains silex roux de l'assise crétacée de Saint-Denis présentent des caractères qui pourraient les faire considérer comme provenant du Grand-Pressigny.

M. DE MUNCK déclare qu'en effet, parmi les milliers d'objets qu'il a recueillis pour le Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique à l'emplacement de la très riche station néolithique de Cernaut à Saint-Symphorien, il en est qui ont une teinte rousse semblable, à première vue, à celle des silex pressigniens, mais la nature des silex de Cernaut est tout autre que celle des silex originaires de Grand-Pressigny, comme on pourra le voir par une communication qu'il fera à la prochaine séance.

PRÉSENTATIONS DE PIÈCES.

M. *Rahir* présente une belle hache trouvée près de Nieuport. De tels objets sont rares sur nos côtes.

M. Delvaux montre trois silex dont une pointe de flèche. Ces pièces furent recueillies à Eymden près de Saint-Nicolas. Peut-être s'agit-il de silex du Grand-Pressigny.

M. de Munck en est convaincu pour la pointe de flèche, mais nullement pour les deux autres objets dont la coloration qui rappelle celle des silex du Grand-Pressigny est due à la patine.

M. Hasse a eu l'occasion d'examiner des objets en silex trouvés à Gand et à Overmeire et qui ont également l'aspect des pièces du Grand-Pressigny. Mais il s'agit simplement de la patine spéciale que donnent les tourbières aux silex qui s'y trouvent enfouis.

A propos du procès-verbal. — *M. de Loë* fait observer que le squelette trouvé à La Panne est incontestablement un néolithique et non pas du type Halstatt.

M. Tahon propose de transformer le titre de notre Société afin qu'il réponde davantage à l'importance de celle-ci. Le titre proposé serait : Société d'Anthropologie de Belgique.

Le secrétaire fait observer qu'il s'agit là d'une modification des statuts. Une assemblée générale sera donc convoquée pour cet objet.
